



Interpellation

(formulaire de dépôt)

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

A remplir par le Secrétariat du Grand
Conseil

N° de tiré à part : 17 INT 689

Déposé le : 21.03.17

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Le Col du Marchairuz et ses environs seront-ils un jour connectés au réseau de téléphonie mobile ?

Texte déposé

Au cœur du Parc Jura Vaudois, le Col du Marchairuz, la Combe des Amburnex, leurs environs ainsi que la région s'étendant jusqu'au Col du Mollendruz assistent de plus en plus à un développement du tourisme doux, tant en été qu'en hiver. Celui-ci est promu par les offices de tourisme de la Vallée de Joux, de Nyon et Morges et par le Conseil Régional. Ces territoires ne sont pourtant pas connectés au réseau de téléphonie mobile.

Cela pourrait paraître charmant, bucolique. Mais différentes interrogations s'imposent.

Tout d'abord en termes de sécurité, non seulement pour les touristes de plus en plus nombreux qui partent en randonnées (pédestre, en vélo, raquettes ou à skis) et qui, en cas de difficulté, ne peuvent pas appeler les secours. Mais aussi pour toutes les personnes qui utilisent la route cantonale du Marchairuz, dont certaines portions ne sont pas connectées. Plusieurs accidents ont déjà eu lieu, les victimes ayant dû attendre qu'une tierce personne retrouve du réseau de téléphonie mobile pour pouvoir contacter les secours. Il a été constaté que même le service minimum d'appel d'urgence n'est pas assuré.

Et il ne faut pas oublier les acteurs de l'activité sylvo-pastorale : les forestiers qui s'activent dans leurs triages, les amodiataires ou autre personnel des buvettes d'alpage qui font vivre cette région et qui devraient pouvoir se connecter en tout lieu, surtout s'il s'agit de leur lieu de travail, urgence ou non.

A rappeler aussi que certaines épreuves (ski de fond) des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 seront organisées à la Vallée de Joux, ce qui amènera de nombreuses personnes à emprunter la Route du Marchairuz mais également à visiter les environs. Un accès à un réseau devrait faire partie d'une offre minimale touristique, d'autant plus dans le cadre d'un événement majeur tel que les JOJ.

Il peut sembler surprenant qu'en nos temps de développement technologique à outrance, un simple accès à un réseau de téléphonie mobile ne soit pas assuré, d'autant plus dans une région vivante et touristique qui attire de plus en plus de monde, en provenance non seulement de la région mais aussi au delà. Développement de surcroît encouragé par les différents acteurs régionaux, qu'ils soient politiques, économiques ou touristiques et soutenu par la population locale.

Sur la base de ce qui précède, je me permets de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Doit-on attendre la multiplication des accidents pour donner la possibilité d'utiliser sans problème un réseau efficace de téléphonie mobile ?
2. Les opérateurs seraient-ils prêts à connecter la région du Col du Marchairuz au réseau de téléphonie mobile ? Se sont-ils déjà penchés sur la question ?
3. Le mat existant à proximité du Col du Marchairuz pourrait-il être utilisé comme support pour un opérateur de téléphonie mobile ?
4. Est-il exact que la pose d'un nouveau mat a été bloquée par les milieux écologiques et environnementaux ?
5. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse approchant à grands pas, serait-il possible que le Conseil d'Etat incite les opérateurs de téléphonie mobile à se pencher au plus vite sur la question ?

D'avance, je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer *

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

GERMAIN Philippe

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Aminian Taraneh	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Ansermet Jacques 	Clément François	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Collet Michel	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe 	Freymond Isabelle
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Cretegny Gérald	Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Cretegny Laurence	Genton Jean-Marc 
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Germain Philippe
Blanc Mathieu 	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Sabine
Bonny Dominique-Richard 	Debluë François	Golaz Olivier 
Bory Marc-André	Décosterd Anne	Grandjean Pierre 
Bovay Alain	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier 	Démétriadès Alexandre	Guignard Pierre
Butera Sonya	Desmeules Michel 	Haldy Jacques 
Cachin Jean-François 	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Chapalay Albert 	Devaud Grégory	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Cherubini Alberto	Donzé Manuel	Jaccoud Jessica
Cherbuin Amélie	Ducommun Philippe	Jaquet-Berger Christiane
Chevalley Christine 	Dupontet Aline	Jaquier Rémy 
Chevalley Jean-Rémy 	Durussel José	Jobin Philippe
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Jungclaus Delarze Suzanne
Christen Jérôme	Eggenberger Julien	Kappeler Hans Rudolf 

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2017

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Sansonnens Julien
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Randin Philippe	Stürner Felix
Manzini Pascale	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Martin Josée	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Matter Claude	Renaud Michel	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	Uffer Filip
Melly Serge	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Romano Myriam	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Roulet Catherine	Volet Pierre
Modoux Philippe	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Montangero Stéphane	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Mossi Michele	Rydlö Alexandre	Züger Eric